



En considérant l'urgence sanitaire liée au virus COVID-19, l'Ordre est compréhensif de la situation difficile vécue par plusieurs membres.

Nous faisons appel à votre sens des responsabilités professionnelles afin de renouveler votre inscription au tableau de l'Ordre et procéder au paiement de votre cotisation professionnelle dans les meilleurs délais. À cet effet, nous souhaitons remercier les membres qui ont déjà payé leur cotisation annuelle permettant à l'Ordre de maintenir ses services auprès du public. Cet engagement concret des membres rend possible la mesure annoncée aujourd'hui.

Le Conseil d'administration de l'Ordre s'est réuni aujourd'hui afin d'émettre les directives suivantes.

» POUR LA DÉCLARATION ANNUELLE

Votre obligation de remplir votre déclaration annuelle de l'espace membre **est maintenue pour le 31 mars 2020**. Cette déclaration prend au plus, 15 à 20 minutes à remplir est une étape obligatoire à l'inscription et le renouvellement de votre inscription au tableau

Cette opération n'engage aucun frais.

» POUR LA COTISATION ANNUELLE

Le Conseil d'administration **prolonge de trois (3) mois l'échéance pour payer la totalité de votre cotisation annuelle**, indépendamment de la classe de permis que vous détenez. La nouvelle date d'échéance est alors fixée au 30 juin 2020.

» ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Les exigences relatives au maintien d'une police d'assurance professionnelle **sont maintenues** autant pour les membres actifs que les membres qui souhaitent modifier leur inscription à inactif en raison de la situation actuelle. BFL Canada peut vous assister pour le financement de votre prime, à cet effet SVP contacter Messieurs Nelson Fernandes (nfernandes@bflcanada.ca) ou David Thibault (dthibault@bflcanada.ca).

» ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus d'élection de mise en candidature au conseil d'administration est reporté d'un mois, ce qui entraîne un décalage du calendrier des élections. Tout membre qui veut se porter candidat a donc jusqu'au 30 avril pour acheminer son bulletin de présentation à l'Ordre.



ORDRE
DES GÉOLOGUES
DU QUÉBEC

L'Ordre rappelle également à ses **membres temporairement sans travail**, qu'ils ont la possibilité de modifier leur inscription au tableau au statut inactif (210 \$ par opposition à 655 \$ pour le membre actif). Lorsque le membre reprend ses activités professionnelles, il doit modifier son statut professionnel au statut actif. En contrepartie, le statut inactif ne vous permet pas de pratiquer (c'est-à-dire bénévolement, contre rémunération ou en consultation) votre profession de géologue.

Veuillez noter que le changement de statut d'actif à inactif dans le but de percevoir un remboursement de sa cotisation n'est pas possible.

La capacité d'un ordre à remplir sa mission de protection du public est primordiale dans une situation de crise comme celle que nous vivons actuellement. Celui-ci doit compter sur l'ensemble des membres qui le constitue. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'une profession d'exercice exclusif, où seuls les membres de l'Ordre peuvent exercer les activités professionnelles réservées par la loi.

Nos bureaux sont fermés pour une durée indéterminée, mais les opérations de l'Ordre se poursuivent sans interruption en télétravail. Afin de recevoir des réponses le plus rapidement possible, les membres sont invités à privilégier les communications par courriel à l'adresse info@ogq.qc.ca.

Cordialement,

David Albert, géo.

Directeur général et Secrétaire



ORDRE
DES GÉOLOGUES
DU QUÉBEC

Pour rejoindre la permanence de l'Ordre des géologues du Québec :

Micheline Pelletier adjointe au directeur général et secrétaire secretariat@ogq.qc.ca poste 2022	Demandes d'ordre général, modification de permis, remboursements et ajustements.
Gilles Armand Kamta Fotio , géo. Chargé d'affaires professionnelles affairesprof@ogq.qc.ca poste 2004	Demandes de permis, traitement des demandes d'équivalence, des dossiers de stagiaires et des travaux du comité des examinateurs.
Daniel Tousignant , géo. Inspecteur inspection@ogq.qc.ca poste 2017	Inspections professionnelles et travaux du comité d'inspection professionnelle.
Jean Demers , géo. Syndic Adjoint syndic@ogq.qc.ca poste 2009	Enquêtes et dossiers de déontologie, signalements de pratique illégale ou d'usurpation de titre
David Albert , géo. Directeur général et secrétaire dirgen@ogq.qc.ca poste 2002	Secrétariat, gestion financière et matérielle, affaires relatives au conseil d'administration, coordination des travaux pour les comités statutaires

Téléphone : (514) 278-6220

Sans frais : 1-888-377-7708

Web : <http://www.ogq.qc.ca>

LinkedIn: ordre-geologues